

PÈRE CYRILLE ARGENTI

**LES CONCILES
OECUMÉNIQUES**

**1. LES PREMIER ET DEUXIÈME
CONCILES**

Ces textes sont adaptés des émissions radiophoniques du Père Cyrille Argenti, diffusées sur Radio-Dialogue, radio œcuménique marseillaise dont il fut l'un des fondateurs.

Livret n° 34

Copyright : Radio-Dialogue 2009

LE SENS DES CONCILES

Les conciles œcuméniques n'inventent pas les dogmes. L'Église, depuis l'époque des apôtres, vit ce que le Christ lui a révélé. Mais lorsque ce qui est vécu par l'Église est mal compris, est trahi par une hérésie (une définition fautive qui caricature l'image de Dieu), il devient nécessaire de mettre les choses au point.

Dès le début, les chrétiens se sont posés beaucoup de questions sur Dieu, parce que dans le Nouveau Testament, il était sans cesse question du Fils et du Saint Esprit. À la fin de l'Évangile de saint Mathieu, le Christ dit : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. »¹ Saint Paul, dans ses lettres, fait le souhait suivant : « Que la grâce de notre Seigneur Jésus Christ, l'amour de Dieu le Père et la communion du Saint Esprit soit avec vous tous. »² Saint Jean, en particulier, nous parle longuement du Fils, du Verbe, et très longuement du Saint Esprit. Saint Luc nous en parle aussi constamment, ainsi que les Actes des apôtres.

Les chrétiens, qui savaient qu'il n'y a qu'un seul Dieu, ne pouvaient pas ne pas se poser la question : « Qui est le Fils ? Qui est le Saint Esprit ? Comment concilier la divinité du Fils, la divinité du Saint Esprit avec l'existence d'un seul Dieu ? » D'autant plus que, lorsque l'on baptisait quelqu'un, il confessait sa foi au Père, au Fils et au Saint Esprit. En voilà un exemple : on a conservé la cérémonie du baptême du début du III^e siècle, grâce à saint Hyppolite. Au moment de la première immersion dans l'eau baptismale, le célébrant demandait au fidèle : « Crois-tu en Dieu le Père tout-puissant ? » et il répondait : « Je crois ». On l'immergeait alors une première fois puis on lui demandait : « Crois-tu au Christ Jésus, le Fils de Dieu, né par l'Esprit Saint de la Vierge Marie, qui est mort et a été enseveli, qui est ressuscité le troisième jour ? » Il répondait de nouveau : « Je crois » et on l'immergeait une seconde fois. On lui demandait ensuite : « Crois-tu en l'Esprit, en l'Église sainte, à la résurrection de la chair ? » Il répondait : « Je crois » et on l'immergeait une troisième fois.

Les chrétiens étaient tous habitués à confesser leur foi au Père, au Christ et au Saint Esprit, mais comment concilier cette foi trinitaire avec celle qu'ils avaient en un seul Dieu ? N'était-ce pas contradictoire ? La question est toujours actuelle.

Pour lever cette contradiction, les hérétiques proposaient des solutions. Par exemple Sabellius disait : « C'est très simple, l'unique personne divine prend, selon les circonstances, trois aspects différents : tantôt l'aspect du Père, tantôt l'aspect du Fils, tantôt l'aspect du Saint Esprit. » Toute l'Église a réagi en disant que ce n'était pas cela.

C'est chaque fois face à telle ou telle hérésie qui déformait le visage de Dieu qu'il a été nécessaire de clarifier la foi. C'est ainsi que les sept conciles œcuméniques ont mis au point l'essentiel de la foi chrétienne. On a pu dire, à juste titre, que

l'Orthodoxie était l'Église des sept premiers conciles, les sept conciles œcuméniques. Les conciles occidentaux n'ont pas été reconnus comme œcuméniques par l'Église orthodoxe et le pape Paul VI les a appelés des conciles généraux.

Face aux hérésies, les défenseurs de l'orthodoxie sont conscients que l'essentiel de leur foi est menacée, que le salut même des chrétiens est en danger. Le mot « orthodoxe » est apparu à l'époque d'Arius. Par opposition aux hérétiques, à ceux qui nient la divinité du Christ, les disciples authentiques de Jésus Christ, les membres de l'Église catholique sont appelés les orthodoxes. Ce terme veut simplement dire : « celui qui a la foi droite, la vraie foi ». Le mot n'avait pas le sens confessionnel qui sert aujourd'hui à distinguer les chrétiens d'Orient de ceux d'Occident. On appelle orthodoxes – et les orthodoxes se servent aujourd'hui encore du mot dans ce sens-là – tous ceux qui conservent authentiquement la foi des apôtres. L'ensemble des orthodoxes constitue ce que l'on appelle l'Église catholique. Il n'y avait donc, à l'époque, aucune opposition entre catholiques et orthodoxes, le terme « catholique » servait habituellement à décrire l'Église et le terme « orthodoxe » à définir ses membres authentiques.

NOTES

1. Mt 28, 19.
2. 2 Cor 13, 13.

LE PREMIER CONCILE ŒCUMÉNIQUE Nicée - 325

L’empereur de Rome Constantin le Grand – sous l’influence de sa mère Hélène et après la victoire contre ses ennemis – décida de favoriser désormais les chrétiens. En l’an 317, par l’édit de Milan, il mit fin aux persécutions et donna aux chrétiens la liberté de culte et celle de réfléchir ensemble aux grands problèmes de l’Église. Non seulement Constantin rétablit la liberté, mais il s’intéressa lui-même aux problèmes de l’Église. Sa mère était chrétienne et lui-même, pendant toute sa vie, fut catéchumène, c’est-à-dire qu’il se préparait à devenir chrétien. Il ne fut baptisé qu’à la fin de sa vie.

Circonstances du concile

À cette époque, un prêtre d’Alexandrie, nommé Arius, affirmait à propos de

la Personne du Christ : « Le Fils ne peut pas être Dieu, car s'Il était Dieu, vu que le Père est Dieu, il y aurait deux dieux, donc le Fils est une créature. » Voilà qui était très rationnel, de dire que le Fils a été engendré et créé par le Père, donc qu'Il est la première des créatures. Il aurait été créé par Dieu le Père avant que le monde ne fût créé et c'est Lui qui, après avoir été créé, avait créé le monde. Cette réponse avait en sa faveur la logique, la raison, car Jésus serait ainsi bel et bien Seigneur, mais Il ne serait pas Dieu, puisque Dieu est le Créateur.

En 320, l'évêque d'Alexandrie, Alexandre, s'est indigné contre la théorie d'Arius. C'est surtout le diacre d'Alexandrie, le grand Athanase, qui a combattu cette doctrine. La controverse entre Arius et l'évêque Alexandre ainsi qu'Athanase ne s'est pas limitée à Alexandrie, mais s'est étendue à Antioche, car Arius avait fait ses études de théologie là-bas et y avait un grand nombre d'amis. Cette querelle sur la nature et sur la Personne du Fils à partir des positions d'Arius a déchiré l'Église toute entière, en Égypte, en Syrie, en Palestine, en Gaule. Arius parvint à obtenir un grand nombre de partisans dans les grandes villes de l'empire et même dans la capitale.

Constantin s'est dit qu'il fallait résoudre la querelle arienne pour rétablir la paix dans son empire. Il a alors convoqué tous les évêques du monde civilisé. Il y avait déjà eu des conciles locaux, des réunions d'évêques qui résolvaient des problèmes locaux, et l'empereur a eu cette idée de réunir en 325 l'ensemble des évêques chrétiens, de la Perse à l'Espagne, à Nicée, près de sa nouvelle capitale, Constantinople.

Il est très possible que le Sénat romain ait servi de modèle à l'empereur qui l'aurait transposé sur la vie de l'Église. Effectivement l'empereur, qui n'était pas du tout théologien, n'est sans doute guère intervenu dans les discussions. Il voulait savoir ce que l'ensemble de l'épiscopat pensait puis, pour rétablir le calme et l'unité dans son empire, faire appliquer ce que la majorité des évêques déciderait. C'est ainsi qu'il a convoqué et présidé le concile, en laissant, semble-t-il, toute liberté aux évêques. On peut remarquer que les sept conciles – reconnus comme œcuméniques par l'Orient et l'Occident – seront tous convoqués par des empereurs ou des impératrices, aucun par un pape ou un patriarche.

Au cours de ces conciles, on réglait d'abord les questions de foi, puis on les appliquait dans des règles précises, pour que la foi se traduise par des actes. L'organisation de l'Église, les règles de son fonctionnement, sont l'application de ce qu'elle croit. C'est pourquoi ces conciles, après leurs définitions doctrinales, édictaient toujours une série de règles, de lois, que l'on appelle les canons, qui sont l'application pratique et réaliste de la foi de l'Église à la vie.

Par conséquent, en étudiant le premier concile, il nous faut à la fois étudier comment il a résolu le problème posé par l'hérésie arienne et quels sont les principaux canons qu'il a ensuite édictés. Ajoutons aussi que ce concile a réglé une autre question qui divisait les chrétiens de l'époque : la façon de fixer la date de Pâques. Il y a donc eu trois questions principales : la réfutation de l'hérésie arienne, la fixation de la date de Pâques et la promulgation de vingt canons.

1. Réfutation de l'hérésie arienne

Divinité du Christ

Commençons par le premier point. Le concile a bien précisé que le Fils n'était pas une créature, qu'Il n'était pas créé par Dieu, mais engendré du Père avant tous les siècles : « engendré et non créé ». En effet, si Jésus n'était pas Dieu, Il ne serait pas notre Sauveur. Si Jésus n'était pas Dieu, en Lui Dieu n'aurait pas visité les hommes et nous serions encore dans l'attente de la mort. Si Jésus n'était pas Dieu, comment pourrait-Il nous libérer de la mort et nous faire don de la vie éternelle ? Athanase avait très bien compris que la théorie si logique – au sens étroit du mot – d'Arius minait les fondements mêmes de la foi. L'apôtre Thomas lui-même avait dit à Jésus : « Mon Seigneur et mon Dieu ». Le disciple bien-aimé de Jésus, Jean, celui qui connaissait le mieux la pensée intime du Maître, affirme, au début de son Évangile, en parlant du Fils qu'il appelle le Verbe, la Parole : « Au début était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. [...] Nous avons vu sa gloire, la gloire qu'un Fils unique tient de son Père. »² Voilà quelle est la foi orthodoxe : croire que Jésus est vraiment Dieu comme son Père, le même Dieu que son Père.

De toute éternité, le Fils est le Fils. Dieu a toujours été Père d'un Fils et ce Fils a toujours été le Fils du Père. Il n'y a cependant pas pour autant deux dieux, parce que le Père et le Fils sont le même Dieu. Pour définir cela, le concile a dit que le Fils était *omoousios* au Père, ce qui a été traduit par le mot latin consubstantiel. La traduction habituelle de l'Église catholique « de même nature que » est mauvaise, car si je dis qu'une chaise est de la même nature qu'une table parce que les deux sont en bois, elles ne sont pas un. Or *omoousios* ne veut pas seulement dire « de la même substance », mais « de la même et unique substance », c'est le même être, il n'y a qu'un seul Dieu.

Il est évident que la raison fonctionne dans le cadre de l'espace et du temps, Kant l'a bien dit. Or, dans l'espace, des objets distincts se juxtaposent, tandis que des personnes unies par l'amour ne se juxtaposent pas, mais s'interpénètrent. Le Christ a dit : « Je suis dans le Père et le Père est en Moi. »³ Ils sont deux Personnes distinctes mais l'une dans l'autre, ils sont le même Dieu. On ne peut pas dire qu'ils forment le même Dieu : Dieu n'est pas le Père plus le Fils, mais le Père est dans le Fils et le Fils est dans le Père parce que Dieu est Amour. C'est tout le mystère de l'Amour.

Lors du deuxième concile œcuménique, le même problème se posera pour le Saint Esprit. Or dans le Dieu Amour, les trois Personnes – et le mot employé en grec n'est pas « personne », mais « hypostase » – sont un seul Dieu. On ne peut pas dire « forment » un seul Dieu. Dieu n'est pas l'addition des trois. Non, ils sont l'un dans l'autre. C'est un Dieu Amour, il faut donc qu'Il soit plusieurs. Il faut être plusieurs pour qu'il y ait amour. Pourtant, si l'amour est total et parfait, il n'y a qu'un seul être, une seule volonté, une seule pensée.

Le mot « hypostase » pourrait se traduire par « support », c'est-à-dire ce qui

est sous l'être. Cela est mystérieux, mais Dieu n'est pas un homme. Il le dit, par la bouche du prophète Osée : « Je suis Dieu et non pas homme. »⁴ Dieu est une réalité foncièrement différente de tout le monde créé. Rien dans la création ne peut nous permettre de représenter le mystère de Dieu, un seul être en trois Hypostases. Cela ne s'applique qu'à Dieu. Dieu n'est ni trois individus, ni une monade égoïste où il n'y aurait qu'une personne toute puissante sans amour. Aucune intelligence humaine n'aurait pu songer à cela. Le fait est donc là : le Père est Dieu, le Fils est Dieu et il n'y a qu'un Dieu.

Le symbole de Nicée

Le concile a précisé cela dans un texte que l'on appelle le symbole de Nicée, qui est à l'origine du Credo actuel et qui sera complété par le deuxième concile œcuménique. Depuis l'époque apostolique, il y avait des confessions de foi, des formules résumant la foi, que l'on demandait au chrétien de réciter avant qu'on ne le baptise. À l'époque, en effet, on baptisait en général des adultes. Après un temps d'étude – habituellement trois ans – on confessait sa foi et on recevait le baptême. C'est ainsi que, dans l'Église ancienne, circulaient une foule de petits Credos assez semblables. À partir de ceux-là, le concile de Nicée a composé les deux tiers de notre Credo actuel, les parties concernant Dieu le Père et Dieu le Fils.

« Nous croyons en un seul Dieu Père tout-puissant, Créateur de toutes choses visibles et invisibles. Et en un seul Seigneur, Jésus Christ, Fils de Dieu, Fils unique né du Père [c'est-à-dire de l'essence du Père], Lumière de Lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré, non créé, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait, ce qui est au ciel et ce qui est sur terre. Qui, pour nous les hommes et pour notre salut, est descendu, s'est incarné, est devenu homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux Cieux et s'est assis à la droite du Père, Il reviendra juger les vivants et les morts. Nous croyons au Saint Esprit. »

Le texte du Credo s'arrête là, mais le concile continue : « Ceux qui disent [cela fait allusion à Arius] qu'il était un moment où le Fils n'était pas [donc qu'Il n'a pas toujours existé] ou qu'avant de naître, Il n'était pas, ou qu'Il a été tiré du non-être, ou d'une autre hypostase, ou d'une autre substance, ou que le Fils de Dieu peut être modifiable, ceux-là, qu'ils soient anathèmes. »

Le concile affirme donc fortement que le Fils est Dieu, mais qu'Il est le même Dieu que le Père, qu'Il a toujours été le Fils, de tous temps, avant tous les siècles, qu'Il a toujours été Fils du Père et que le Père a toujours été Père du Fils et qu'il n'y a qu'un Dieu.

Selon Arius, il fut un temps où le Fils n'existait pas, puisqu'Il a été créé. Il voyait en lui la première des créatures. Cette hérésie a été reprise de nos jours par les témoins de Jéhovah. Elle est encore très actuelle, parce qu'elle est logique et rationnelle. L'hérésie essaie de mettre Dieu dans le moule de la raison humaine, de soumettre Dieu à la raison humaine, mais Dieu est au-delà de la raison, car c'est Lui qui l'a créée. La réalité divine ne peut pas être contenue par l'intelligence humaine. Dieu est indémontrable, indéfinissable, on ne va pas le soumettre à un théorème mathématique, Il est toujours au-delà de tout ce que l'homme peut

concevoir.

Le premier concile ne mettra pas fin à la querelle arienne, bien au contraire ! L'arianisme continuera à se répandre, à se développer. Une cinquantaine d'années après le concile, la quasi-totalité des églises de Constantinople – à une seule exception près – seront ariennes. L'arianisme déferlera aussi en Occident, chez les Goths et les Visigoths, ainsi qu'en Syrie et en Asie Mineure. Les ariens y seront souvent plus nombreux que les orthodoxes et les piliers de l'orthodoxie, bien connus, seront en fait peu nombreux. Il y a évidemment le fameux diacre d'Alexandrie, Athanase, l'évêque et pape de Rome de l'époque, Sylvestre, Hilaire de Poitiers en Gaule. Puis, dans les années qui suivront, il y aura les grands docteurs de l'Église universelle : Basile le Grand, Grégoire de Naziance, Jean Chrysostome.

2. La date de Pâques

Le même concile a fixé la date de Pâques, qui était aussi l'objet de controverses. Elle a été établie au premier dimanche qui suit la Pâque juive, c'est-à-dire qui suit la première lune après l'équinoxe de printemps. Le concile décida que c'était l'Église d'Alexandrie, où se trouvaient les meilleurs astronomes, qui déterminerait la date de l'équinoxe de printemps. La Pâque juive était en effet fixée par la lune. La mort du Christ et la Résurrection se sont justement situées au moment de la Pâque juive. N'oublions pas que le Christ a été mis en Croix le jour où les juifs immolaient l'agneau pascal. De nos jours, étant donné que tous les orthodoxes n'ont pas adopté le calendrier issu de la réforme grégorienne, que certains sont encore au calendrier julien qui est l'ancien calendrier, nous continuons à calculer l'équinoxe de printemps sur d'anciennes tables. D'autre part, les latins ne veillent pas à ce que la Pâque chrétienne soit toujours après la Pâque juive. Pour ces deux raisons, il y a tantôt un décalage d'une pleine lune, tantôt un décalage d'une semaine et tantôt les deux s'ajoutent pour faire un décalage de cinq semaines.

3. Les vingt canons

Le troisième aspect du concile fut l'adoption de vingt canons. J'aimerais en citer quatre.

Le quatrième canon dit qu'un évêque doit être ordonné évêque par tous les évêques de la province. Au cas où, pour des raisons matérielles, il ne soit pas possible de rassembler tous les évêques de la province, il faut qu'il y en ait au moins trois. Cela signifie deux choses : tout d'abord que l'ordination de l'évêque est faite par l'Église locale, par les évêques de la province toute entière. Ce ne sont pas les patriarches ou les papes qui sont chargés de cette ordination. D'autre part, la participation de tous les évêques – ou, en cas d'impossibilité absolue, au moins trois d'entre eux (parce que ce n'est jamais le choix personnel d'un chef, mais de toute l'Église) – signifie que l'ordination de l'évêque est un acte de l'Église locale toute entière.

Ce canon est très important parce que l'on y trouve un reflet de la conciliarité de l'Église, à la fois pour éviter les auto-proclamations, mais aussi pour empêcher que tel évêque d'une grande ville impose son candidat par un choix individuel. Ce n'est pas un choix individuel mais l'acte de tous les évêques de la province, qui s'exprime à l'échelle locale.

Aujourd'hui, dans l'Église catholique romaine ou Église latine, les évêques sont nommés par le pape. Cela est relativement récent : ce n'est que depuis 1260 que le pape nomme lui-même les évêques. Cela s'est fait d'ailleurs dans un but louable : à l'époque, le pape était en conflit avec les empereurs allemands, c'était la fameuse « querelle des investitures ». Les empereurs et les princes allemands, ainsi que le pouvoir politique, s'arrangeaient pour nommer eux-mêmes les évêques. Le pape, dans un souci d'indépendance de l'Église, pour que la nomination des évêques échappe au pouvoir politique, décida de nommer lui-même les évêques. À partir de ce jour, dans l'Église latine, les évêques ont été nommés par le pape. Dans le monde orthodoxe, jusqu'à aujourd'hui, les évêques sont élus par les autres évêques de la même région.

Le septième canon concerne la place de l'évêque d'Alexandrie dans l'Église d'Afrique du Nord. Il dit que cet évêque doit avoir – en Afrique du Nord, en Égypte et en Lybie – les mêmes prérogatives qu'avait déjà l'évêque de Rome en Occident. Le canon ajoute : « Qu'il en soit ainsi à Antioche. » En d'autres mots, nous voyons ici déjà se dessiner le regroupement des évêques d'une région autour d'un patriarche. Ce canon esquisse la naissance des patriarcats, c'est-à-dire de ces grands ensembles qui dépassent l'Église locale – ce que l'on appelait les éparchies, les provinces de l'empire romain – pour atteindre ce que les Romains nommaient, depuis l'empereur Dioclétien, les « diocèses », c'est-à-dire les quinze grandes régions de l'empire romain. Il y a donc eu un regroupement progressif, une organisation des évêques autour d'un centre qui garantissait l'unité de l'Église à un niveau plus large, tout en maintenant l'indépendance de chaque évêché, la liberté de l'Église locale. De là est née cette constellation de diocèses autour des patriarcats.

L'Afrique du Nord, Alexandrie en particulier, a joué dans l'Église ancienne un rôle capital. L'école d'Alexandrie, fondée par Origène au début du II^e siècle, a été déterminante. Alexandrie était, avec Antioche, l'un des deux centres de la pensée chrétienne. Cette ville a donc joué un rôle essentiel pendant tous les premiers siècles de l'histoire de l'Église, jusqu'à l'invasion arabe. De même d'ailleurs, autour de Carthage, l'Église d'Afrique du Nord, l'Église de Tertullien et d'Augustin, jouera également en Occident un rôle considérable, contrebalançant le rôle de l'Église de Rome.

Le huitième canon précise qu'il ne doit jamais y avoir deux évêques dans une même ville, de nouveau pour maintenir l'unité de l'Église. Ce canon n'est pas observé aujourd'hui, que ce soit dans la diaspora orthodoxe, où il y a plusieurs évêques dans la même ville, ou dans l'Église catholique en Orient, où il y a aussi, selon les rites, plusieurs évêques. Il en résulte un manque d'unité dans l'Église,

contraire non seulement à la lettre des canons, mais aussi à la nature même de l'Église qui doit être une, qui doit être, en chaque lieu, en unité conciliaire avec les autres. Nous aurons l'occasion d'y revenir lorsque nous étudierons les canons des autres conciles œcuméniques, qui précisent la nature et l'organisation de la conciliarité dans l'Église, pour harmoniser toujours unité et liberté.

Le dix-septième canon n'est pas non plus sans intérêt. Il précise qu'aucun clerc, diacre, prêtre ou évêque ne doit jamais prêter de l'argent contre intérêt. Ce n'est pas une petite question matérielle. Le prêt est un acte chrétien qui ne doit pas être intéressé. Le Christ, dans le sermon sur la montagne, le dit : « Prêtez sans chercher à avoir en retour. »⁵ Si le prêt est intéressé, s'il devient du capitalisme, ce n'est plus un acte chrétien. Le prêt est un acte de bonté, de miséricorde, par lequel on aide quelqu'un dans le besoin, mais pas avec l'arrière-pensée d'en retirer de l'intérêt. Le canon précise donc qu'un prêtre qui prêterait contre intérêt doit être déposé.

Voilà donc quelques points importants sur le premier concile œcuménique. L'empereur Constantin s'efforcera ensuite de le faire appliquer. Aucun concile n'a sans doute rassemblé autant d'évêques venant de pays si différents : il y en avait un venant de Perse, cinq venant d'Occident, dont le fameux évêque de Cordoue, en Espagne, Osios. Il a joué un rôle très important en conseillant l'empereur Constantin. Il y avait un évêque de Gaule, celui de Die, dans la Drôme. La majorité des évêques venaient bien sûr d'Orient : d'Asie mineure, d'Égypte... Ce concile eut ainsi un caractère universel tout-à-fait remarquable et servira de modèle à ceux qui suivront.

NOTES

1. Jn 20, 28.
2. Jn 1, 1 ; 14.
3. Jn 14, 10.
4. Os 11, 9.
5. Lc 6, 35.

LE DEUXIÈME CONCILE ŒCUMÉNIQUE Constantinople - 381

Au cours de la période extrêmement trouble qui suivra le premier concile œcuménique, la pensée de saint Athanase d'Alexandrie d'abord, puis celle des grands Cappadociens – en particulier saint Basile et saint Grégoire de Naziance – permettra peu à peu de préciser, de clarifier la pensée des apôtres et de l'Église. Le concile de 381 va ainsi exprimer et dégager des vérités si fondamentales pour les chrétiens qu'ils s'y reconnaîtront à travers les siècles jusqu'à nos jours.

Les ariens entre les deux conciles

La préoccupation de Constantin, après le premier concile œcuménique, est de maintenir l'unité de son empire. Il avait pris position contre Arius, parce que celui-ci lui paraissait être un fauteur de troubles. Par la suite, il prend position contre saint Athanase, le grand défenseur de l'Orthodoxie dans cette même ville d'Alexandrie, parce que, s'opposant à tout compromis avec l'hérésie, c'est lui qui apparaît alors à l'empereur comme un fauteur de troubles. Constantin l'exile dans la Gaule de l'époque, en Rhénanie actuelle. La préoccupation centrale de l'empereur – tout en étant sans doute un chrétien convaincu – n'est pas d'ordre théologique. Nous ne possédons aucun écrit théologique de lui.

Un élément décisif est que les ariens manquent de cohérence dans leur pensée, essayant plutôt de se concilier la faveur du pouvoir. Après la mort de Constantin, le pouvoir devient ainsi de plus en plus arien. Ses successeurs, en particulier Constance et Valens, sont ariens. En paraissant mettre en doute la monarchie du Père – du moins était-ce ce que les ariens reprochaient à tort aux orthodoxes – ceux-ci mettaient, selon les ariens, la monarchie de l'empereur en danger. Cet argument montre bien le genre de préoccupations entretenues par les ariens.

Il faut ajouter que les ariens sont, malgré tout, impressionnés par la rigueur, la profondeur, la puissance des grands défenseurs de l'Orthodoxie de l'époque : Basile le Grand, Hilaire de Poitiers, Grégoire de Naziance, Grégoire de Nysse. Sans doute influencés par la puissance de ces écrits, ils mettent de l'eau dans leur vin : certains d'entre eux aboutissent à un semi-arianisme, tandis que d'autres, au contraire, exagèrent la doctrine d'Arius. Par conséquent, les ariens vont se trouver divisés entre eux, majoritaires sans doute dans l'Église de l'époque, mais divisés parce qu'opportunistes. Il y aura de très nombreux synodes et conciles locaux : à Antioche, à Tyr, à Sardes, à Siminium, à Séleucie, à Milan... Ce foisonnement d'intrigues, de disputes, de contestations fera dire à saint Basile – cette phrase est une consolation pour nous – que l'Église de l'époque ressemblait à un navire dont l'équipage serait en train de se battre sur le bateau lui-même. Cette époque est donc marquée autant par une extraordinaire confusion que par une

extraordinaire richesse. Il faut lire les écrits des grands défenseurs de l'Orthodoxie, d'un saint Athanase le Grand, d'un saint Basile, pour constater la puissance et la profondeur de leur pensée.

Dans cette période qui sépare les deux conciles, on voit germer, poindre, émerger, à travers toutes ces intrigues, ces polémiques, ces écrits multiples, ce que l'on appelle la vérité orthodoxe, c'est-à-dire l'enseignement conforme à la prédication des apôtres. Voilà ce qui fait la force d'un saint Athanase ou d'un saint Basile. Eux ne se laissent pas influencer par l'opportunisme politique, eux ne courtisent pas le pouvoir. Athanase sera envoyé en exil, Basile en sera menacé. Ils demeureront cependant fermes et leur foi restera toujours conforme à la conscience profonde de l'Église.

Grâce à la vérité de leur enseignement, leur point de vue triomphera finalement au concile de 381 et dans l'Église ultérieure. Cela n'a sans doute pas de sens pour un incroyant, mais je crois fortement à la puissance, à la force de la vérité. Avec le temps, la vérité s'impose. On ne peut pas faire dire n'importe quoi à l'Écriture sainte, à l'Esprit Saint. Évidemment, les puissants de ce monde peuvent provisoirement prendre le dessus. Mais peu à peu l'enseignement des apôtres émerge, convainc, provoquant à travers les siècles, dans la conscience de l'Église universelle, un consensus, qui s'exprime dans le concile de Constantinople.

La conscience de l'Église ne peut pas être définie par une phrase. On ne peut pas prétendre que c'est telle personne, parlant en telle circonstance, qui définit la conscience de l'Église. La voix du Saint Esprit, au fond du cœur des communautés chrétiennes, émerge petit-à-petit à travers le temps et l'espace. Le but même de la conciliarité est de permettre à la conscience de l'Église de s'exprimer à tâtons, à l'Esprit de parler aux Églises en dépit des pressions du pouvoir, des caprices des hommes, des opportunistes.

Contexte du deuxième concile

Au cours de la période entre les deux conciles se produit une série de petits schismes, de petites déchirures locales, en particulier dans l'Église d'Antioche. On assiste aussi à l'apparition d'une nouvelle hérésie, parallèle à celle d'Arius. Arius niait la divinité du Fils et Macédonius, dans la même logique, nie à la fois l'existence personnelle et la divinité du Saint Esprit, toujours avec l'idée que, puisqu'il n'y a qu'un seul Dieu, ni le Fils ni l'Esprit ne peuvent être Dieu. Dès l'instant où les ariens considéraient que le Fils n'était pas Dieu, il est évident que l'Esprit Saint, envoyé sur l'Église par le Fils, ne pouvait être Dieu non plus. Le patriarche de Constantinople, Macédonius, est arien et va soutenir, dans cette logique, que le Saint Esprit est simplement l'esprit de Dieu sans être une Personne.

Le nouvel empereur de l'époque, Théodose, convoque alors le deuxième concile à Constantinople, à la fois pour mettre fin au schisme à Antioche et liquider les séquelles de l'arianisme encore très actif dans l'empire, ainsi que pour faire face à la nouvelle hérésie de Macédonius.

Puisque Macédonius était patriarche de Constantinople, son hérésie ne s'est

répandue qu'en Orient et le schisme d'Antioche ne touchait également que cette région. L'empereur d'Orient Théodose, qui résidait à Constantinople, n'a donc convoqué à ce concile que des évêques orientaux. Le concile de Constantinople ne compte que cent cinquante évêques, alors qu'à Nicée ils étaient trois cent dix-huit et au concile hérétique arien de Milan, en 355, ils étaient trois cents.

Le deuxième concile est donc le seul où non seulement il n'y avait aucun évêque occidental, mais aucun représentant du pape de Rome. Ce concile sera pourtant reconnu comme œcuménique, à cause de son contenu, par le quatrième concile œcuménique, en 452. Ce n'est qu'alors que l'Église de Rome, à son tour, le reconnaîtra.

Un concile œcuménique est un concile à travers lequel l'Esprit Saint parle aux Églises. À travers l'histoire qui prépare ce concile, à travers son contenu même, il finira par s'imposer à travers l'espace et le temps comme concile œcuménique.

Définitions dogmatiques du deuxième concile

Saint Grégoire de Naziance tient une place importante au deuxième concile, dont il assume, non pas dès le début, mais assez rapidement, la présidence. Il aura donc surtout à réfuter l'hérésie de Macédonius. Pour ce faire, il rédige la dernière partie du symbole de foi. Le premier concile, à Nicée, avait rédigé les deux premières parties du Credo concernant le Père et le Fils. Le deuxième concile précise qui est le Saint Esprit et quelle est sa place à l'intérieur de la divinité, en rédigeant la phrase que nous récitons encore dans le *Credo* aujourd'hui : « Je crois en l'Esprit Saint, le Seigneur, source de vie, qui procède du Père, qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils et qui a parlé par les prophètes. »

Il est important de bien insister sur les premières paroles concernant l'Esprit Saint, dans le *Credo* : nous disons qu'Il est Seigneur, qu'Il est Dieu, qu'Il est « source de vie ». Le terme latin est *vivificantem*, le vivificateur, mais le terme grec est encore plus fort : *zoopion*, qui veut dire littéralement « le créateur de vie ». Cela souligne bien la divinité de l'Esprit : oui, c'est Lui le « donateur de vie », à la fois la vie biologique, dans la création, mais aussi la vie spirituelle, c'est-à-dire la vie de l'Esprit que nous recevons par la foi et le baptême. Il nous transmet la vie dont vit Dieu, d'où l'immense importance de l'Esprit Saint dans la vie du chrétien.

En réaction contre Macédonius et ceux que l'on appellera les pneumatomaques – les combattants du Saint Esprit – Basile le Grand, évêque de Césarée, est appelé à écrire son merveilleux *Traité du Saint Esprit*. Il va ainsi, le premier, développer de façon systématique une théologie du Saint Esprit dans l'Église.

Tant qu'il n'y a pas d'hérésie, on n'a pas besoin de définition. On vit la vérité d'une façon toute naturelle et simple, on peut être profondément orthodoxe – au sens étymologique du terme – sans savoir lire ou écrire, en vivant simplement l'enseignement des apôtres. Mais lorsque surgit une hérésie, une doctrine fautive, lorsque quelqu'un vient fausser une parole des apôtres et déformer leur enseignement, caricaturer le Christ, cela est très grave. Cela déprécie Dieu et, à ce

moment, il devient nécessaire de mettre les points sur les i. En sorte que c'est finalement l'erreur qui permet à la vérité de mieux se manifester. L'hérésie va obliger les fidèles, les disciples des apôtres, à exprimer plus clairement la pensée des apôtres. C'est ce que saint Basile va faire dans son *Traité du Saint Esprit*. C'est ce qui va animer le deuxième concile œcuménique.

L'équilibre trinitaire

Il y a un parallélisme rigoureux dans ce que saint Irénée appelait « les deux mains du Père » : le Fils issu du Père parce qu'Il en est engendré, parce qu'Il en est le Fils, et l'Esprit Saint qui est issu du Père parce qu'Il en procède. C'est-à-dire que tant le Fils que l'Esprit Saint reçoivent de toute éternité leur divinité de la Personne du Père qui est l'unique source de la divinité au sein de la Trinité. Dieu est un à cause de la « monarchie » du Père. Le Fils et l'Esprit Saint se trouvent donc dans une position d'équilibre parfait, tant au sein de la Trinité que dans leur action dans le monde. On peut dire que cet équilibre dans le mystère de la divinité, comme dans l'action du Fils et de l'Esprit Saint dans la vie de l'Église, constitue la définition même de l'orthodoxie de la foi chrétienne.

Si cet équilibre est rompu, soit aux dépens de l'Esprit Saint, soit aux dépens du Fils, alors l'orthodoxie se perd. Si l'équilibre est rompu aux dépens de l'Esprit Saint, l'autorité de la Parole, c'est-à-dire le Fils, va être soulignée aux dépens de la liberté de son accueil par l'Esprit Saint. Le *Credo*, tel qu'il est rédigé lors du deuxième concile, dit du Saint Esprit qu'Il procède du Père. Saint Augustin d'abord, un concile local en Espagne ensuite, puis l'Église carolingienne à l'époque de Charlemagne, enfin le pape de Rome, Serge, au début du XI^e siècle, ajouteront que l'Esprit procède du Père et du Fils : « *qui ex Patre Filioque procedit* ». Cette addition fera du Fils, également avec le Père, la source de la divinité, alors que l'Esprit Saint ne sera pas dit être aussi source de divinité. Cela crée un déséquilibre aux dépens de l'Esprit Saint.

Le déséquilibre inverse est, de nos jours, celui de certaines tendances pentecôtistes, qui soulignent trop exclusivement le rôle du Saint Esprit sans la garantie de vérité, d'objectivité de la Parole de Dieu, du Fils, d'où l'aboutissement à une tendance plutôt « illuministe ».

Si l'équilibre est rompu au profit du Fils, on souligne l'autorité aux dépens de la liberté. Si on souligne la place de l'Esprit Saint aux dépens du Fils, alors on souligne l'inspiration subjective aux dépens de la vérité, garantie par l'objectivité de la Parole. Les catholiques charismatiques peuvent être tentés (sans forcément succomber à la tentation), par réaction contre ce que l'on pourrait appeler une certaine éclipse du Saint Esprit dans les siècles passés au sein de l'Église d'Occident, de réagir en soulignant trop les dons du Saint Esprit et aboutir alors à des tendances « illuministes ». Je ne pense pas, cependant, que les charismatiques, dans la mesure où ils agissent dans le cadre de l'Église catholique romaine, succombent à cette tentation, mais elle n'en reste pas moins réelle.

L'équilibre trinitaire est non seulement dans l'action du Fils et de l'Esprit

Saint, mais à l'intérieur même de la Trinité. Comprenons-le bien : c'est par l'opération du Saint Esprit que le Fils s'est fait homme dans le sein de la Vierge Marie. Réciproquement, c'est par le Fils et le Père que l'Esprit Saint est donné au monde. L'Esprit Saint fait donc venir le Fils et le Fils donne l'Esprit. Il y a réciprocity absolue entre l'action du Fils et l'action de l'Esprit Saint. À l'intérieur même de la Trinité, le Fils donne l'Esprit et l'Esprit repose dans le Fils.

Cet équilibre se traduit donc ensuite par l'action de Dieu dans le monde, le Fils étant la Parole de Dieu qui nous transmet la vérité objective, réelle, solide et l'Esprit Saint nous transmettant la conviction intérieure et la liberté d'adhérer à cette Parole.

La Pentecôte est le moment où le Fils donne l'Esprit au monde, mais sous forme de langues de feu. Avec une langue, on parle. Lorsque l'Esprit Saint vient, il nous permet donc d'annoncer la Parole. Il y a de nouveau réciprocity, l'Esprit venant remplir nos cœurs et nos bouches de la Parole du Fils. L'Esprit vient – envoyé par le Fils – et le Fils est proclamé.

Contempler le mystère divin

Si nous maintenons cet équilibre, nous allons adresser notre prière à égalité au Fils, en invoquant le nom du Seigneur Jésus, et au Saint Esprit, en invoquant le Roi céleste, l'Esprit Saint Consolateur. Nous prions ou l'un ou l'autre, nous prions les deux, nous prions les trois lorsque nous disons : « Saint Dieu, Saint Fort, Saint Immortel, aie pitié de nous. » Car puisque les trois sont Dieu, un seul Dieu, nous prions alors la divine Trinité au singulier. Remarquez bien nous ne disons pas : « Toute sainte Trinité, ayez pitié de nous », pour bien souligner qu'il n'y a qu'un Dieu.

Au fond, ce terme français où l'on parle des trois « Personnes » induit en erreur, parce que l'on a un peu l'impression qu'il y aurait trois individualités et l'on serait tenté de voir dans le Père, le Fils et le Saint Esprit trois dieux, ce que nous reprocheraient les juifs et les musulmans. C'est pourquoi il est bon de se rappeler que le terme en grec n'est pas « personne », *prosopon*, mais « hypostase ». Cela signifie mot-à-mot « celui qui est sous l'être », celui qui soutient l'être. Ce terme évite toute ambiguïté, on n'a plus du tout l'impression d'avoir affaire à des individualités, à trois dieux, mais bien à trois supports de l'unique divinité. Il ôte toute équivoque concernant l'unité de Dieu.

Dès que l'on cherche à simplifier, on tend à déformer et l'on perd le sens de cette unité de Dieu en même temps que de cette diversité des trois hypostases qui n'existent qu'en relation l'une avec les deux autres. Le Fils n'est Fils que parce qu'Il est Fils du Père, le Père n'est Père que parce qu'Il est Père du Fils, l'Esprit n'est Dieu que parce qu'Il procède du Père, et cependant il n'y a qu'un seul Dieu.

Nous sommes en général beaucoup trop utilitaires et intéressés : quand nous pensons à Dieu, c'est bien plus pour lui demander de nous accorder ceci ou cela. Nous concevons la prière essentiellement comme une série de demandes et pas assez comme une contemplation du mystère divin. Aimer Dieu, adorer Dieu, c'est le contempler comme Père et Fils et Saint Esprit, comme Dieu Amour.

L'importance de la théologie – au sens propre du mot – n'est pas du tout d'être une science académique. La théologie est avant tout la contemplation de Dieu : voilà le sens précis du mot. La théologie consiste essentiellement en la contemplation du mystère trinitaire, à se mettre face au Dieu Saint et à chanter avec les chérubins et les séraphins comme nous le faisons à chaque liturgie eucharistique : « Saint, Saint, Saint est le Seigneur Sabaoth », à contempler le mystère du Dieu en trois Personnes. Dans la liturgie eucharistique, nous demandons comme bien suprême la connaissance de la vérité.

Tout le *Credo*, tout le symbole de foi développe ce mystère. Lorsque nous avons été baptisés au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, ce n'est pas une formule, mais l'essentiel de notre vie consiste à croire au Père et au Fils et au Saint Esprit. Nous reconnaissons donc, avec le premier concile œcuménique, que le Fils est Dieu, avec le deuxième concile œcuménique, que l'Esprit Saint est Dieu, et avec l'ensemble des conciles que Dieu est Trinité. Voilà la théologie : contempler Dieu tel qu'Il est, non pas tel que les philosophies l'ont conçu, mais tel qu'Il s'est révélé lui-même, Dieu Amour, être unique en trois Personnes. C'est ce qui nous permet de l'aimer. Voilà quel est sans doute l'essentiel de la vie chrétienne : pas seulement agir, mais d'abord aimer et adorer le Dieu trois fois Saint.

Les canons du deuxième concile

Le deuxième concile va aussi, comme tous les autres, édicter des canons dont deux sont particulièrement importants. D'abord, tous les chrétiens d'une même province doivent être administrés par les évêques de cette province et par eux seuls : c'est le principe même de ce que nous appelons aujourd'hui l'autocéphalie. Les évêques d'une même région administrent l'Église de cette région-là, ils n'interviennent pas au-dehors et les évêques au-dehors n'ont pas à intervenir chez eux. Ensuite, le troisième canon précise que l'évêque de Constantinople, en tant qu'évêque de la nouvelle Rome, du nouveau siège de l'empire, a des prérogatives, une primauté d'honneur, semblables, après elle, à celles de l'Église de Rome.